

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 43

Artikel: Feuilleton du Conteur vaudois : noble ou paysan
Autor: France, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le Conteur sera adressé gratuitement, jusqu'à la fin de l'année, aux nouveaux abonnés pour 1889.

Le gros lot.

Les journaux ont beaucoup parlé dernièrement d'un maître tailleur de Paris, qui vient de toucher un demi-million au tirage de la loterie du Panama, et qui s'est empressé de remettre son commerce à son associé pour vivre tranquillement de ses rentes. Plusieurs fois par mois, un tour de roue vient enrichir comme cela un heureux mortel qui ne s'y attendait pas.

Que dis-je?... il s'y attendait, au contraire, car le seul fait d'acheter des valeurs à lots, atteste une certaine confiance dans les faveurs de la Fortune.

L'achat de ces valeurs est un maigre placement, mais tous les raisonnements restent impuissants devant l'espoir dont se bercent tant de gens. Chacun se dit : « Puisque les gros lots sont toujours gagnés par quelqu'un, pourquoi ne serait-ce pas moi ? »

Si on vous dit, par exemple, que telle valeur à lot se composant de

deux millions de titres, vous n'avez pour un seul titre qu'un deux millionième de chance de gagner le gros lot, vous répondez, homme confiant, que rien ne s'oppose à ce que vous soyez l'élu.

Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que la situation de gagnant d'un gros lot présente bien des inconvénients. L'homme enrichi si subitement voit surgir de toutes parts des parents ignorés, des amis sans nombre, des inventeurs en mal de brevet, des solliciteurs de toute espèce.

Il est prudent, en pareil cas, de profiter de la bonne aubaine pour faire quelque joli voyage incognito.

Non, tout n'est pas rose pour le gagnant, témoin les angoisses auxquelles fut en proie un ouvrier terrassier qui eut le gros lot à la loterie de Nice. Il s'agissait aussi d'un demi-million ; mais, comme le paiement ne devait s'effectuer que deux mois après le tirage, le gagnant et sa moitié se demandèrent avec terreur comment ils allaient s'y prendre jusque-là pour déjouer les malices des voleurs et les dangers d'un incendie.

Tout d'abord, la femme imagina de coudre le billet dans la doublure d'un de ses jupons. Les deux époux étaient donc à peu près rassurés, et ils at-

tendaient dans un calme relatif le jour béni de l'échéance, quand une distraction, toujours possible, vint renouveler leurs alarmes.

Dans les villages, quand on fait la lessive, on demande obligeamment aux voisins s'ils ont quelque linge, quelque vêtement à y mettre ; ce sont là des politesses, de petits services réciproques qui entretiennent les rapports de bon voisinage.

La femme au gros lot étant sortie un matin, un peu à la hâte, pour aller aux champs, où l'appelait un travail pressant, avait laissé, par mégarde, le jupon de 500,000 francs sur une chaise.

Une voisine qui allait lessiver entre sans façons, la porte étant ouverte, comme cela arrive généralement à la campagne, aperçoit le jupon, dont la propreté n'était que relative, et, — délicate attention, — le prend pour le plonger dans l'eau bouillante de sa lessive. C'était une manière de faire une agréable surprise à sa voisine.

La femme au gros lot rentre au logis, n'y trouve plus son trésor, pousse des cris d'orfraie, ameute le village et révèle à tous ce qu'elle avait jusque-là si bien caché. Mais on finit par s'expliquer, et le billet est

FEUILLETON du CONTEUR VAUDOIS

NOBLE OU PAYSAN

Château de Manlieu, près Limoges,
12 août 1817.

Mon frère bien aimé,

« Un providentiel hasard nous a appris que vous viviez, que vous étiez digne de nous, fervent chrétien et brave soldat. Notre pauvre mère bénit Dieu et compte les heures. Veuillez m'indiquer le jour où vous pourrez me recevoir... Préférez-vous venir à nous ? Alors, dites-le moi et vous recevrez sans retard l'argent du voyage.

« Peut-être ceux qui ont pris soin de votre enfance ne vous ont-ils rien appris touchant votre naissance, en ce cas, mes paroles doivent vous sembler énigmatiques, mais il suffira de peu de mots pour vous instruire. Tous, ma

« mère, mes sœurs et moi, nous attendons votre réponse avec une fébrile impatience ; en attendant, permettez-moi de vous embrasser tendrement en me disant

« Votre frère dévoué,

« JEAN-REGNAULT DE MANLIEU (prêtre). »

Le jeune sous-officier qui venait de lire cette étrange lettre, dans une étouffante chambrette de la caserne L..., à Paris, crut tout d'abord à une vulgaire mystification, et, riant de tout son cœur, froissa la feuille et la jeta négligemment sur la table. Puis, l'idée d'y répondre, à tout hasard, et de voir jusqu'où iraient les mystificateurs, surgit dans son esprit. Aussitôt, il se mit à l'œuvre, riant toujours :

« Monsieur,

« Je ne suis, en effet, au courant de rien, et votre lettre est pour moi aussi inintelligible que de l'hébreu. Je ne puis

« solliciter une permission, en ayant déjà obtenu une tout récemment, mais je serai fort honoré de recevoir votre visite, lorsqu'il vous plaira de venir à Paris.

« Recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

« PIERRE BERNARD. »

Il ne riait plus, quand il eut fini d'écrire ; Château de Manlieu ! murmurait-il, tout en mettant l'adresse. En voilà un rêve ! Ah ! bah, ce ne peut être qu'une plaisanterie... N'ai-je pas ma bonne femme de mère, là-bas, au pays ?... Tiens, si j'écrivais à Suzette... il doit lui tarder que mon temps soit fini ; quelques mots lui feront prendre patience.

Une semaine après, ayant absolument oublié M. de Manlieu et sa bizarre communication, il relisait, joyeux, la réponse que sa fiancée lui avait fait écrire par le curé du village, tout en arpentant de long

retiré du baquet bouillonnant. Le billet avait résisté ! Il avait bien un peu pâli, mais on le sécha avec des soins infinis, et le mari le colla sur une feuille de papier pour en rapprocher les morceaux.

Cela fait, il s'agissait de savoir où on le déposerait désormais, ce qui était d'autant plus difficile que le secret divulgué faisait grand bruit.

Il fut décidé que le mari porterait le précieux billet sur sa poitrine. Seulement, comme le brave homme s'adonnait à de rudes labeurs, il transpirait abondamment. Dès le premier soir, il constata en se déshabillant que la colle s'était fondue et que le malheureux billet recommençait à tomber en bouillie !...

Ces pauvres gens, éperdus, ne savaient plus à quel expédient recourir. Jamais ils n'avaient été aussi troublés et malheureux que depuis qu'ils étaient riches. Enfin le mari, hagard, abruti, proposa d'enterrer le billet. Il l'enveloppa soigneusement dans du papier et dans du linge, puis le déposa pieusement dans les entrailles de la terre.

Il y avait encore plus de six semaines à attendre.

Un matin, le bonhomme lit aux faits-divers d'un petit journal qu'un monsieur qui avait caché des billets de banque sous une lame de parquet, les avait retrouvés à l'état de farine, les souris les ayant malicieusement grignotés.

Terreurs nouvelles. Les deux époux courent aussitôt exhumer leur trésor. Si les mulots s'en étaient régalez, quel désastre ! Heureusement, il n'en était rien ; le billet fut retiré sans nouveau dommage.

Mais la question restait toujours pendante. Où le fourrer ce papier à la

fois providentiel et maudit ? Les pauvres enrichis ne dormaient plus, ne mangeaient plus, ne vivaient plus.

Cette fois, ce fut la femme qui donna la solution. Elle proposa d'introduire le billet dans une bouteille qu'on cacherait à la cave, derrière un tonneau.

Ce fut là le salut ; et quant vint enfin le jour de la délivrance, le caissier de la loterie de Nice vit arriver l'homme, la femme et la bouteille.

A en juger par cette histoire qu'on pourrait intituler : *Les malheurs de gens heureux*, ces braves gens, devenus brusquement des « richards », ont dû passer par bien d'autres épreuves.

Les thés de dames.

Parmi les usages nouveaux qui ont déjà passé dans nos mœurs, et dont nous sommes redevables à l'Allemagne, il faut compter les *thés de dames*, ou *thés de quatre heures*.

Il est certain qu'ils sont une imitation des cercles féminins appelés *kranzchen* (petits cercles), à Francfort, Dresde, Hambourg, etc.

Mais si les dames allemandes s'accordent fréquemment et régulièrement cette distraction, c'est dans un but utilitaire ; car on a pour habitude d'y lire à haute voix et à tour de rôle un ouvrage en langue étrangère. Cette lecture devient ensuite un sujet de conversation qui remémore les études de classes, perfectionne et ravive ce qu'on a acquis dans les jeunes années.

Nous autres dames vaudoises, ne poursuivons guère un but aussi vertueux, nous nous réunissons simplement pour nous voir, causer avec abandon, nous communiquer des recettes, des expériences de ménage ou

nos réflexions sur les événements du jour ; pour nous délasser enfin de nos petites tribulations quotidiennes.

A vous, messieurs, qui tout bas désapprouvez cette émancipation ou qui en riez, estimant qu'elle est ridicule, nous vous demandons de bien considérer que vous déclarez souvent qu'on ne peut être de bonne humeur à la maison qu'à la condition d'avoir vu le monde et s'être distrait dans la vie publique au moins 2 heures par jour ; qu'en conséquence, l'exemple étant contagieux, nous avons fini par penser comme vous, pour ce qui nous concerne, avec cette différence que nous vous demandons un nombre d'heures infiniment moins grand que celui qui vous est nécessaire pour maintenir l'équilibre de votre amabilité.

Pensez donc : que diriez-vous si nous en arrivions, en ces temps où tout converge vers l'égalité des droits, à vous répondre ceci : « Il est vrai que le diner est en retard, mais j'ai rencontré, en prenant mon vermouth, M^{me} X., qui m'a retenue par son récit interminable du dernier procès que plaide son mari. »

Rassurez-vous, nous n'en arriverons jamais là ; nous ne songeons point à nous octroyer l'heure quotidienne du café à l'eau et de la partie digestive de billard, soi-disant indispensable à votre hygiène ; ni l'heure ou les heures de brasserie ou de café-concert que vous prétendez être nécessaires à l'intérêt de votre commerce ou de votre bureau.

Seulement, nous vous demandons de tenir pour légitime, pour innocent, oh ! très innocent, le thé que nous acceptons une fois par semaine chez l'une ou l'autre de nos amies, et celui que nous devons donner en échange,

en large la grande cour de la caserne, où son service le retenait ce jour-là, lorsqu'un de ses camarades l'appela :

— Hé ! Bernard, un prêtre te demande !

En vérité, il ne pouvait s'agir de mystification. Cet homme à la figure austère, aux allures de gentilhomme, qui lui demandait, en tremblant d'émotion, les larmes aux yeux, s'il était bien Pierre Bernard, de Biénat, en Limousin, ne songeait pas à se jouer de lui. Le jeune homme regretta amèrement de ne pas avoir, dans sa réponse, détruit toutes les illusions de M. de Manlieu.

— Monsieur, lui répondit-il avec un profond respect, je suis Pierre Bernard, en effet, et je suis né à Biénat. Je suppose que j'ai l'honneur de parler à M. l'abbé de Manlieu, qui m'écrivit il y a quelques jours...

— Oui, fit vivement l'abbé. Pouvez-vous me recevoir, ou mieux, voulez-vous me suivre ?...

— Jusqu'à six heures du soir, mon service me retiendra. Passé cette heure, je suis libre et tout à votre disposition... Seulement, est-il bien nécessaire de nous entretenir ?

— Refuseriez-vous ? interrogea l'abbé avec angoisse... Pourquoi me parlez-vous ainsi ? Votre lettre avouait que vous ne saviez rien...

— Pardonnez-moi, j'ai cru à une plaisanterie, et j'ai répondu en conséquence... Je ne puis être celui que vous cherchez... j'ai une famille, un état civil régulier...

— Vous serez libre à six heures, interrompit fiévreusement M. de Manlieu. A six heures, une voiture viendra vous prendre. Jusque-là réfléchissez... Nous repousser serait cruel, car nous avons la certitude...

Il lui pressa fortement la main et s'éloigna, le laissant stupide d'étonnement.

A six heures précises, une voiture élégante et correcte, superbement attelée

de chevaux pur sang, attendait le jeune sous-officier à la porte de la caserne ; elle le déposa dans la cour d'un antique et somptueux hôtel du faubourg St-Germain.

Un domestique en livrée sombre l'introduisit dans un vaste salon aux lourdes tentures de velours, aux meubles anciens artistement sculptés ; l'abbé de Manlieu et une dame d'environ quarante ans l'y attendaient, et le firent asseoir entre eux.

— Pierre, dit l'abbé d'une voix grave, écoutez-moi bien. Pendant la Terreur, la famille de Manlieu a émigré... Un dernier fils venait de naître... il était frère et chétif... On redouta pour lui les dangers du voyage, et on le confia à une jeune veuve qui venait de perdre son enfant : on le baptisa sous le nom de Pierre...

— Ma mère existe ! fit Pierre avec une sorte de colère, ma mère la paysanne...

— Nous le savons ; nos agents l'ont retrouvée au village de Biénat, près de Rochechouart, où elle est allée résider

à *notre jour*; car vous savez que maintenant on n'est une vraie dame que s'il est avéré qu'on a son jour de réception; rien ne vous pose comme ça !!

Et puis, n'avez-vous pas remarqué déjà combien notre humeur est devenue aimable, égale, enjouée, combien notre besogne quotidienne se fait allègrement! Ne reconnaissez-vous pas que jamais l'absence d'un bouton de chemise ou de culotte ne fait rider votre front serein; qu'il n'y a jamais à la maison des armoires vides, des rôtis brûlés, des soupes peu liées, ou des calorifères éteints?...

Allons, c'est convenu, n'est-ce pas, et nous avons la paix! Les thés de dames ne seront plus à vos yeux des étalages de nouveautés, de petits marchés aux rivalités de goût, des bureaux de commérages.

Et puis, c'est si bon, la fine pâtisserie! et l'art du confiseur atteint à un raffinement qu'il faut encourager!

Vous n'avouez pas si humblement et si franchement votre faible pour le *Corton*, l'*Yvorne* ou le *Dézaley*.

Il se pourrait, il est vrai, que nos enfants, arrivant de classe, et trouvant le foyer privé et de son chef, et de la maman, sa boussole bienfaisante, en prissent occasion ou habitude de négliger leurs devoirs d'école, pour se livrer à mainte sottise regrettable. Mais, voyez-vous, après tout, il est bon que la jeunesse apprenne de bonne heure à se conduire par sa propre responsabilité.

Donc, tout va pour le mieux dans notre époque de progrès!

Mesdames et messieurs, qu'en pensez-vous?

Sophie TROTTEVILLE.

lors de son second mariage, en 1794... Vous êtes son unique fils, elle vous aime et craint de vous perdre... Aussi, après nous avoir balbutié que vous êtes né en 1795, s'est-elle renfermée dans un mutisme absolu, se refusant à nous communiquer aucune preuve. La pauvre femme ne veut pas mentir et n'a pas le courage d'avouer la vérité... J'avais prévu sa résistance, de même que j'appréhende la vôtre... Il y a en vous, n'est-ce pas, une sourde rancune contre cette famille qui a semblé vous oublier si longtemps! Peut-être savez-vous déjà que notre frère aîné est mort sans être marié, et qu'en conséquence tout l'espoir de notre maison réside en vous, puisque je suis prêtre, et que Mme de Rochemare, ici présente, la seule de nos sœurs qui ait consenti au mariage, n'a pas d'enfants... Peut-être pensez-vous qu'on ne vous a cherché que depuis la mort du comte Martial?...

(A suivre).

Ernest.

La popularité du général Boulanger, si rapidement acquise, a étonné jusqu'ici beaucoup de gens. Eh bien, l'explication de ce fait nous est donnée comme suit par un poète parisien :

« Je ne suis pas content. Comme toute l'Europe et une grande partie du reste du monde le sait, j'ai pour prénom : Ernest.

Or, il se trouve que M. Boulanger se prénomme également ainsi. Ce serait une gloire pour moi, si cela ne m'occasionnait une foule de désagréments.

Ceux-ci entr'autres :

Les perles que je laisse tomber de ma plume dans les journaux et qui viennent de mon âme de poète m'attirent depuis de longues années des lettres de charmantes femmes.

C'était mon bonheur de recevoir à peu près tous les jours un grand nombre de billets parfumés dans lesquels on me demandait des mèches de mes cheveux.

C'est même probablement parce que j'en ai trop donné que je suis devenu chauve.

Mais depuis cinq ou six mois le nombre de ces billets parfumés a diminué dans des proportions folles. C'est à peine si j'en reçois maintenant 700 ou 800 par jour.

Je vieilliss donc, pensais-je, mes perles littéraires ont donc moins d'attrait, ou le beau sexe a-t-il moins de goût?...

Et je cherchais la cause de cet abandon, quand hier je l'ai trouvée ou plutôt un hasard me l'a révélée.

Les jolies femmes qui m'écrivaient se contentaient naturellement de mettre sur l'enveloppe : « A Ernest, » — et, depuis cinq ou six mois, depuis que M. Boulanger fait tant parler de lui, les facteurs, on ne sait pourquoi, lui portent toutes mes lettres!

C'est lui qui reçoit les billets doux qui me sont adressés et qui conséquemment doit recevoir tous les billets doux qui sont adressés aux autres Ernest, et on sait si le nombre en est grand!

De là la conviction entrée dans l'âme du général qu'il jouit non seulement d'une popularité parmi les hommes, mais que les dames l'adorent. C'est pour cela qu'il porte la barbe en pointe, qu'il soigne sa mise et se promène soit à cheval, soit en landau, en souriant pour montrer ses incisives.

Quand on aura remis les choses en l'état dans le service des postes, comme on les a déjà remises dans une foule de journaux autrefois bou-

langistes, vous verrez que M. Boulanger lui-même sera forcé de reconnaître que sa popularité était une popularité de purs quiproquos!

ERNEST BLUM.

La vilhie et lè brabants.

L'est on rudo affèrè, tot parai, po lè vilhiès dzeins surtot, quand faut tsandzi dè mouda. Se l'est po sè veti, va onco prào vito et on est d'aboo accoutemâ. N'ia qu'à vairè clliào pernettès avoué lào tsapés, qu'on derai on banc dè modiste, tant lài a dè bougréri et dè bregandéri per dessus; et pi sont tant hiauts et tant prins pè lo coutset que cein ne m'ébàyérâi pas que cein séyè cein qu'aussè bailli l'i-dée à cé certain architéte-entrepreneu dè pè Paris dè fèrè cllia granta tor Eifet que dussè ètrè pe hiauta què lè niolans.

Ora, po lè z'auto z'affèrès, cein va pe gras. Po lè tserri, diéro n'a-t-on pas z'u dè peina à mettrè dè coté lo tcherdju po sè servi dâi Dombalè et dâi Grandzi. Et po lo mécanique à écâorè! D'a premi, on n'ein volliâvè rein et on écosâi adé à l'éclliyi. Ma fâi lo bio teimps dâi z'écochâo est passâ.

Et quand l'a faillu tsandzi lè mé-sourès; l'est cein qu'étâi on rudo affèrè! On s'est onco prào vito accoutemâ âo litre, âo demi et âi dou déci; mâ po lo quilo, lo déca, lè novè quartérons et autrès mé-sourès, a-te faillu dâo teimps! Y'ein a mémameint que ne sont pas onco bin âo fé et que cartiulont adé pè livrès, pè moulès, pè tâisès et pè ovrâi dè terrain.

Ora, po la mounia, cein a onco étâ lo pe pi dè tot. Tsandzi lè batz qu'on cognessâi tant bin contrè clliào novallès picès iò on ne vayâi gotta et iò on poivè sè laissi eindieus s'on vo reindâi su 'na pice dè dix crutz, vo dio, cein a étâ on terriblio teimps.

Onna brava fenna qu'avâi reçu quatro brabants coumeint tot batteint nâovo, trovâvè que l'étâi damadzo dè lè z'eimpliyi et après lè z'avâi fourrà dein on pion, lè catsâ dein son gardaroba dézo 'na tètse dè linsus. Çosse sè passâvè cauquiès z'annâiès dévant qu'on tsandzâi la mounia. Ma fâi grandteimps après lo tsandzêmeint, la pourra fenna, qu'avâi oiù derè que lè brabants que vaillessont portant treinte-nâo batz et demi ne vaillessont pas pi onna pice dè 5 francs et que nion n'ein volliâvè pe min, fut gaillâ eincousenâie et demandâ cein que faillâi fèrè.

— Eh! ma pourra fenna, s'on lâi repond, n'ia rein à fèrè què dè lè tsandzi contrè cein qu'on voudrâ vo z'ein bailli; mâ na pas lè catsi dein